Trois Espèces Nouvelles d'Oleaceae et Note sur la Présence d'*Olea capensis* dans l'Archipel des Comores

Jean-Noël Labat
Muséum national d'Histoire naturelle, Laboratoire de Phanérogamie, 16 rue Buffon, 75005 Paris, France. labat@mnhn.fr

Marc Pignal
Muséum national d'Histoire naturelle, Laboratoire de Phanérogamie, 16 rue Buffon, 75005 Paris, France. pignal@mnhn.fr

Olivier Pascal
Direction de l'Agriculture et de la Forêt, Service de l'Environnement et de la Forêt, B.P. 103, 97600, Mamoudzou, Mayotte

RÉSUMÉ. L'étude des caractères morphologiques permet la description de trois espèces nouvelles d'Oleaceae de l'Archipel des Comores: *Noronhia cochleata* Labat, M. Pignal & O. Pascal, *Chionanthus cordifolius* Labat, M. Pignal & O. Pascal et *C. insularis* Labat, M. Pignal & O. Pascal. Les oliviers sauvages de l'Archipel sont pour la première fois rattachés à *Olea capensis* L. s.l.

ABSTRACT. Morphological characters support the description of three new species of Oleaceae from the Comoro Archipelago: *Noronhia cochleata* Labat, M. Pignal & O. Pascal, *Chionanthus cordifolius* Labat, M. Pignal & O. Pascal, and *C. insularis* Labat, M. Pignal & O. Pascal. For the first time the Archipelago "Wild Olive Tree" is identified as *Olea capensis* L. s.l.

Les inventaires floristiques récents des plantes indigènes ou naturalisées de Mayotte menés par le Service de l'Environnement et de la Forêt en collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris ont permis d'approfondir la connaissance de cette flore insulaire. Les récoltes systématiques réalisées lors de ce projet ont notablement enrichi les collections herbariologiques peu abondantes et souvent anciennes. L'étude de ce nouveau matériel et la révision des spécimens de l'Archipel des Comores présents dans l'herbier du Muséum (P) ont permis d'identifier plusieurs taxons nouveaux. Une espèce de Sapotaceae a déjà été décrite (Labat et al., 1997). Pour la famille des Oleaceae, ce travail révèle l'existence de trois espèces nouvelles. Il conduit également dans cette région à clarifier la position systématique des populations appartenant au genre *Olea*.

Note. L'herbier cité "MAYOTTE" ne possède pas d'acronyme officiel; il s'agit de l'herbier du Service de l'Environnement et de la Forêt de Mayotte.

Noronhia cochleata Labat, M. Pignal & O. Pascal, sp. nov. TYPE: Mayotte. Mlima Combani, 28 déc. 1995 (fl), *O. Pascal 281* (holotype, P(P75025); isotypes, K, MAYOTTE, MO, P(P75026, P75027)). Figure 1.

A *Noronhia boivinii* Dubard, domatiis conspicuis, inflorescentiis majoribus compositisque, fructibus ellipsoideis apiculatisque, differt.

Petit arbre jusqu'à 7 m de hauteur et atteignant rarement 10 cm de DBH, ou grand arbuste, écorce des petits rameaux grisâtre parfois très clair, portant des lenticelles blanchâtres ou homochromes avec le reste des rameaux, glabre. Feuilles opposées, vertes dessus, glauques dessous, limbe oblong-elliptique, 7.5–13.5 × 2–5 cm, non coriace, glabre, présentant sur la face inférieure à l'aisselle de la plupart des nervures secondaires des domaties cratériformes velues bien visibles à l'oeil nu, ponctuations brun clair présentes, mais souvent non visibles, même à la loupe, nervation brochidodrome, nervure primaire déprimée dessus, saillante et généralement brun rougeâtre dessous, 7 à 10 paires de nervures secondaires alternant avec une nervure inter-secondaire et se divisant avant d'atteindre l'arc reliant les nervures secondaires, nervures inter-secondaires et tertiaires habituellement plus visibles à la face supérieure de la feuille, seules les nervures secondaires sont bien marquées à la face inférieure, sommet longuement cuspidé,

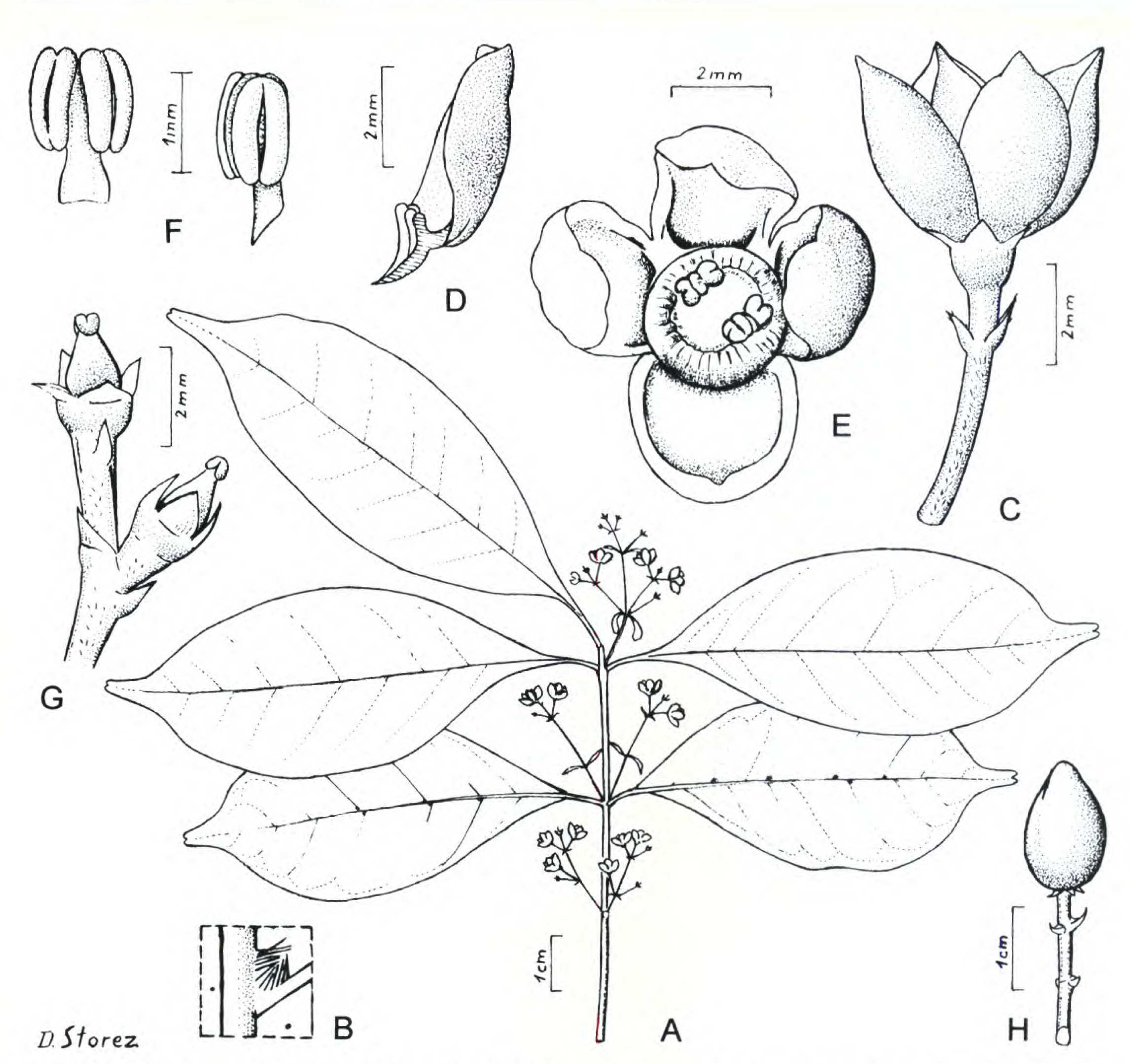


Figure 1. *Noronhia cochleata* Labat, M. Pignal & O. Pascal. —A. Aspect général. —B. Détail de la face inférieure de la feuille avec domatie. —C. Fleur vue de profil. —D. Lobe de la corolle. —E. Corolle et étamines vue de dessus. —F. Etamine. —G. Ovaires en place. —H. Fruit. (A dessiné d'après *Pascal 857*, B–F d'après *Pascal 281*, et G d'après *Pascal 418*.)

cuspide longue de 0.5–1.7 cm à sommet arrondi et émarginé, parfois à peine distinctement, marge très légèrement et irrégulièrement sinueuse et crispée, légèrement repliée sur la face inférieure, base aiguë, atténuée sur le pétiole; pétiole épais, rougeâtre et lisse à l'état jeune devenant grisâtre et fissuré par la suite, canaliculé à la face supérieure, de 6–8 mm de longueur et de ca. 1.5 mm de diamètre, glabre. Inflorescence axillaire en cymes triflores ou en pléiochazes longues de 1.5–2.5 cm environ, pubescentes; pédoncule non renflé long de 1–8 mm; ramifications vertes à noirâtres sur le sec, grêles, longues de 3–8 mm; pédicelle de la fleur terminale de 2 mm ou parfois sub-sessile, jusqu'à 4 mm de longueur pour les fleurs latérales; bractées oblongues triangulaires, longues de 1–3 mm, pubescentes; bractéoles triangulaires de 0.8–1 mm de longueur et 0.5 mm de largeur, sub-glabres, mais terminées par une petite touffe de poils blancs longue de 0.12 mm au maximum. Fleurs petites; calice gamosépale à tube court, 4 lobes triangulaires verts de 1 × 1 mm, glabres et surmontés des mêmes petits poils blancs; corolle gamopétale, blanche devenant jaune puis orange en vieillissant, 4 lobes sub-orbiculaires, cochléaires, de 3.5 mm de largeur et 3 mm de hauteur, soudés sur 1/3 inférieur, tube de la corolle très court de 0.5 mm environ, coronule très petite, formant un bourrelet circulaire de 0.6 mm de hauteur et 0.5 mm de largeur; androcée à 2 étamines soudées au tube de la corolle par leur filet, filet 0.4 mm de hauteur et 0.3 mm de largeur, anthères introrses, basifixes, grossièrement rectangulaires, 1 mm de hauteur, 0.8 mm de largeur et 0.5 mm d'épaisseur, pubescentes ex-

térieurement, déhiscentes par 2 fentes latérales; gynécée supère, ovaire biloculaire, pluriovulé, 0.6–0.8 mm de longueur et 0.6 mm de largeur; style conique de 0.5 mm de long et 0.4 mm de large à la base, surmonté par 2 stigmates tuberculeux et papilleux de 0.3 mm. Infrutescence grisâtre, calice persistant. Fruits immatures en drupes ellipsoïdes, 1.5 × 1 cm, apiculées.

Noronhia cochleata appartient au groupe *Genuinae* défini par Perrier de la Bâthie (1952); elle diffère de *N. boivinii* Dubard, espèce allopatrique des forêts orientales malgaches, par la présence de domaties, ses inflorescences plus longues et composées, ses fruits ellipsoïdes et apiculés. *N. cochleata* et *N. comorensis* S. Moore présentent une distribution sympatrique, mais cette dernière espèce en diffère principalement par des fleurs fasciculées et des corolles campanulées à lobes réduits à de larges ondulations arrondies. Un spécimen, *Jacquemin 860-J*, Ile de Mohéli, piste du Badjo au sommet du M'Ze, Koukoule, 12 nov. 1970 (P), paraît très proche de ce taxon, mais les fleurs presque entièrement détruites par des insectes ne permettent pas une identification certaine.

Distribution. Endémique de l'île de Mayotte.

Ecologie. Petit arbre de sous-bois, relativement commun dans les massifs forestiers humides de l'île, absent des vestiges de forêts sèches (zones pour lesquelles la saison sèche est supérieure à 6 mois).

Phénologie. Sempervirent, floraison de novembre à janvier, fructification en mars–avril.

Nom vernaculaire. Saritsileytri (en chibuchi, dialecte malgache de Mayotte).

Paratypes. MAYOTTE. Majimbini, 6 nov. 1995 (fl), *Pascal 150* (MAYOTTE, P); Mlima Choungui, 16 nov. 1995 (fl), *Pascal 205* (G, K, MAYOTTE, MO, P, WAG); Sohoa, 30 nov. 1995 (fl), *Pascal 257* (K, MAYOTTE, MO, P); Sohoa, 14 mars 1996 (fr), *Pascal 418* (K, MAYOTTE, MO, P); Dapani, 7 jan. 1997 (fl) *Pascal 857* (K, MAYOTTE, MO, P, WAG).

Chionanthus cordifolius Labat, M. Pignal & O. Pascal, sp. nov. TYPE: Mayotte. Mlima Choungui, 29 déc. 1995 (fl), *O. Pascal 288* (holotype, P(P75021); isotypes, K, MAYOTTE). Figure 2.

A *Chionantho mildbraedii* (Gilg & Schellenberg) Stearn, foliis parvioribus, ovatis, domatiis absentibus, inflorescentiis brevioribus, differt.

Petit arbre de 6 m de hauteur, écorce des rameaux brun grisâtre foncé, glabre, avec quelques lenticelles homochromes avec le reste des rameaux. Feuilles opposées, face supérieure brune, presque luisante, face inférieure vert brunâtre, limbe ové à plus rarement oblong-ové, (4–)6.5–10 × (1.4–)3–4.3 cm, légèrement coriace, glabre, sans domaties à l'aisselle des nervures secondaires, densément couvert de ponctuations brun clair à noires, seulement visibles à la loupe, nervation brochidodrome, nervure primaire déprimée dessus, saillante et généralement brun rougeâtre dessous, 6 à 8 paires de nervures secondaires alternant avec une nervure inter-secondaire se divisant avant d'atteindre l'arc reliant les nervures secondaires, apex obtus à aigu, parfois courtement acuminé, base tronquée, légèrement cordée; pétiole épais, présentant la même couleur et texture que les rameaux, souvent légèrement coudé, de 3–4 mm de longueur et de 1.5–2 mm de diamètre, glabre. Inflorescences en pléiochazes lâches, axillaires, de 3 cm environ, glabres, à pédoncule grisâtre, de 3–7 mm de longueur et à ramifications noires sur le sec, grêles, de 7–15 mm de longueur; pédicelles floraux identiques aux ramifications, mais plus courts, (0–)2 × 5 mm; bractées de 1 mm environ, jamais foliacées, pubescentes; bractéoles identiques aux bractées, mais deux fois plus petites, insérées à 1.5–2 mm en dessous du calice. Calice gamosépale, 4 lobes verts triangulaires à extrémité arrondie, de 1 mm de hauteur et 1–2 mm de largeur, soudés sur leur tiers inférieur, formant une collerette étalée, même dans les fleurs en boutons; corolle à 4 lobes jaunes, épais, ovés, de 4 mm de longueur et 3 mm de largeur, soudés à la base, pas de coronule; androcée à 2 étamines soudées à la corolle, subsessiles, anthères cordiformes très épaisses de 2 mm de largeur et 0.8–1 mm d'épaisseur, basifixes, introrses à déhiscence par des fentes presque latérales; gynécée supère, pyriforme, de 1.2 mm de hauteur en incluant le style, et 1 mm de large à la base, ovaire composé de 2 loges à 2 ovules, style peu distinct de l'ovaire, 2 stigmates. [Fruit inconnu.]

Chionanthus cordifolius est proche de *C. mildbraedii*, mais ses feuilles, plus petites, sans domaties, sont ovées et très larges dans le tiers inférieur avec une base tronquée et légèrement cordée sur un pétiole court et trapu donnant un aspect presque sessile à la feuille. Cet aspect est caractéristique de cette espèce nouvelle, par rapport à toutes les autres espèces africaines et malgaches connues. Les inflorescences sont également lâches, mais beaucoup plus courtes que chez *C. mildbraedii*.

Distribution. Endémique de l'Ile de Mayotte.

Ecologie. Petit arbre de sous-bois rare, uniquement rencontré vers 500 m d'altitude en forêt humide. Cette espèce semble affectionner les crêtes dans la zone des brouillards matinaux. Apparemment absent des vestiges de forêts sèches.

Phénologie. Sempervirent, floraison connue uniquement en décembre.

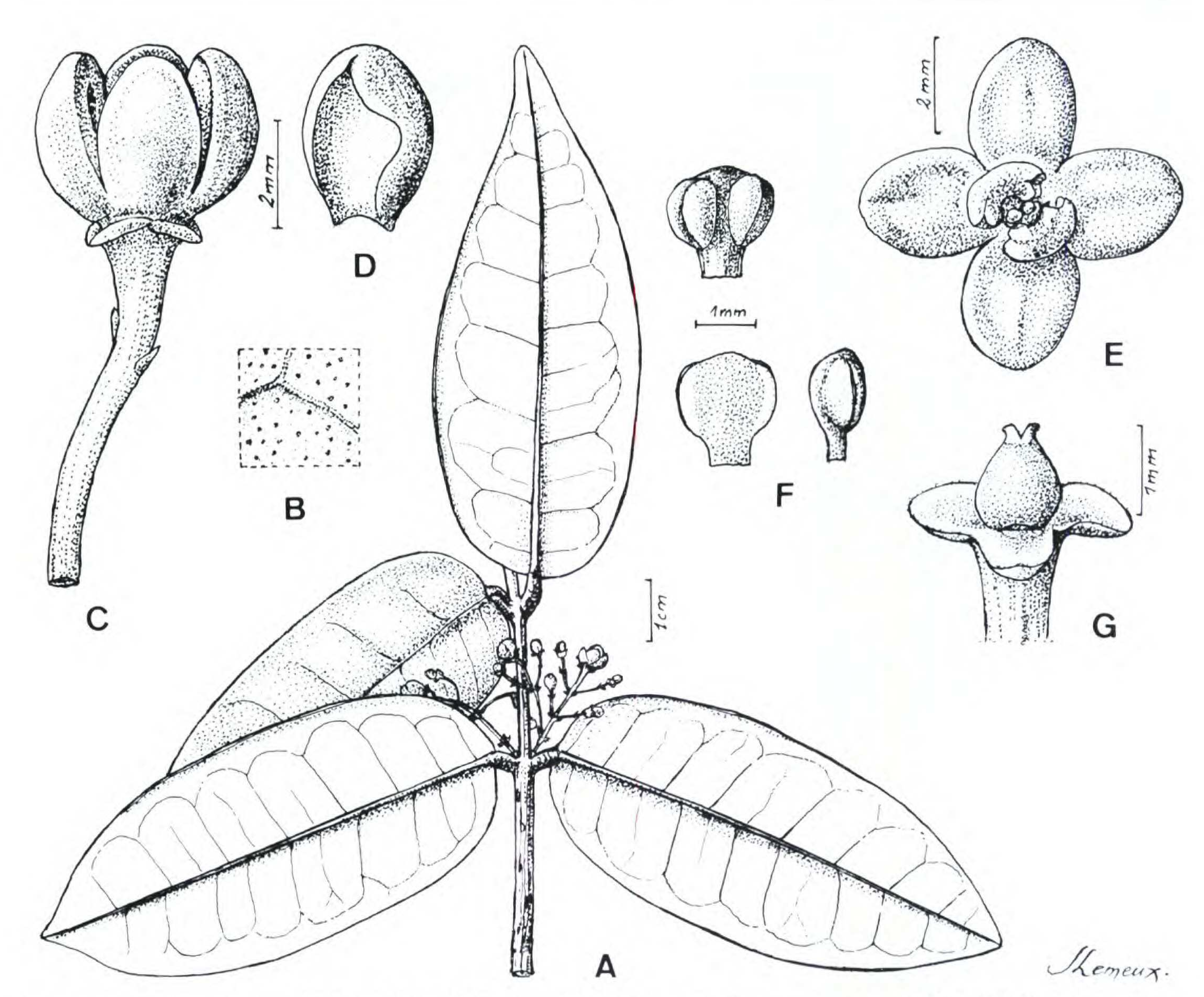


Figure 2. *Chionanthus cordifolius* Labat, M. Pignal & O. Pascal. —A. Aspect général. —B. Détail de la face inférieure de la feuille. —C. Fleur vue de profil. —D. Lobe de la corolle. —E. Corolle et étamines vue de dessus. —F. Etamine. —G. Ovaire. (A–G dessiné d'après *Pascal 288*.)

Chionanthus insularis Labat, M. Pignal & O. Pascal, sp. nov. TYPE: Mayotte. Bénara, 350 m, 11 oct. 1996 (fl), *O. Pascal 713* (holotype, P (P75020); isotypes, B, G, K, MA, MAYOTTE, MO, NY, P(P75017, P75018, P75019 alcool), WAG). Figure 3.

A *Chionantho cordifolio* Labat, M. Pignal & O. Pascal, foliis majoribus, oblongis ellipticis, basi haud cordata, inflorescentiis majoribus, staminibus apiculatis, differt.

Arbre de 15 m de hauteur (jusqu'à 30 m selon Humblot?) et de 40–45 cm de diamètre, écorce des rameaux grise, glabre, portant d'assez nombreuses lenticelles légèrement plus claires. Feuilles opposées, face supérieure vert brunâtre, face inférieure plus claire, limbe oblong-elliptique, (8–)11–20 × (3–)4–7 cm, peu coriace, glabre, domaties cratériformes, velues à subglabres, rarement absentes, en général 1–5 situées à l'aisselle de quelques nervures secondaires entre le quart et la moitié inférieur du limbe, rarement plus haut, densément couverte de ponctuations brun clair à noires, seulement visibles à la loupe, nervation brochidodrome, nervure primaire déprimée dessus, saillante et généralement brun rougeâtre dessous, 8 à 10 paires de nervures secondaires alternant avec une nervure inter-secondaire se divisant avant d'atteindre l'arc reliant les nervures secondaires, apex acuminé à cuspidé, cuspide longue de 1–1.5 cm, non échancrée à l'extrémité mais souvent nécrosée, base aiguë à atténuée; pétiole épais, présentant la même couleur et texture que les rameaux, souvent légèrement coudé, de 7–10 mm de longueur et de ca. 2 mm de diamètre, glabre. Inflorescences en pléiochazes axillaires lâches, pouvant parfois paraître terminales, jusqu'à 7.5 cm de longueur, glabrescentes, à pédoncule grisâtre, court, 2–6 mm de longueur et à ramifications noires sur le sec, longues de 15–35 mm; pédicelle souvent à section carrée, long de 3–8(–10) mm pour la fleur terminale et de 5–10(–14) mm pour les fleurs latérales; bractées parfois triangulaires et longues de 3 mm ou parfois

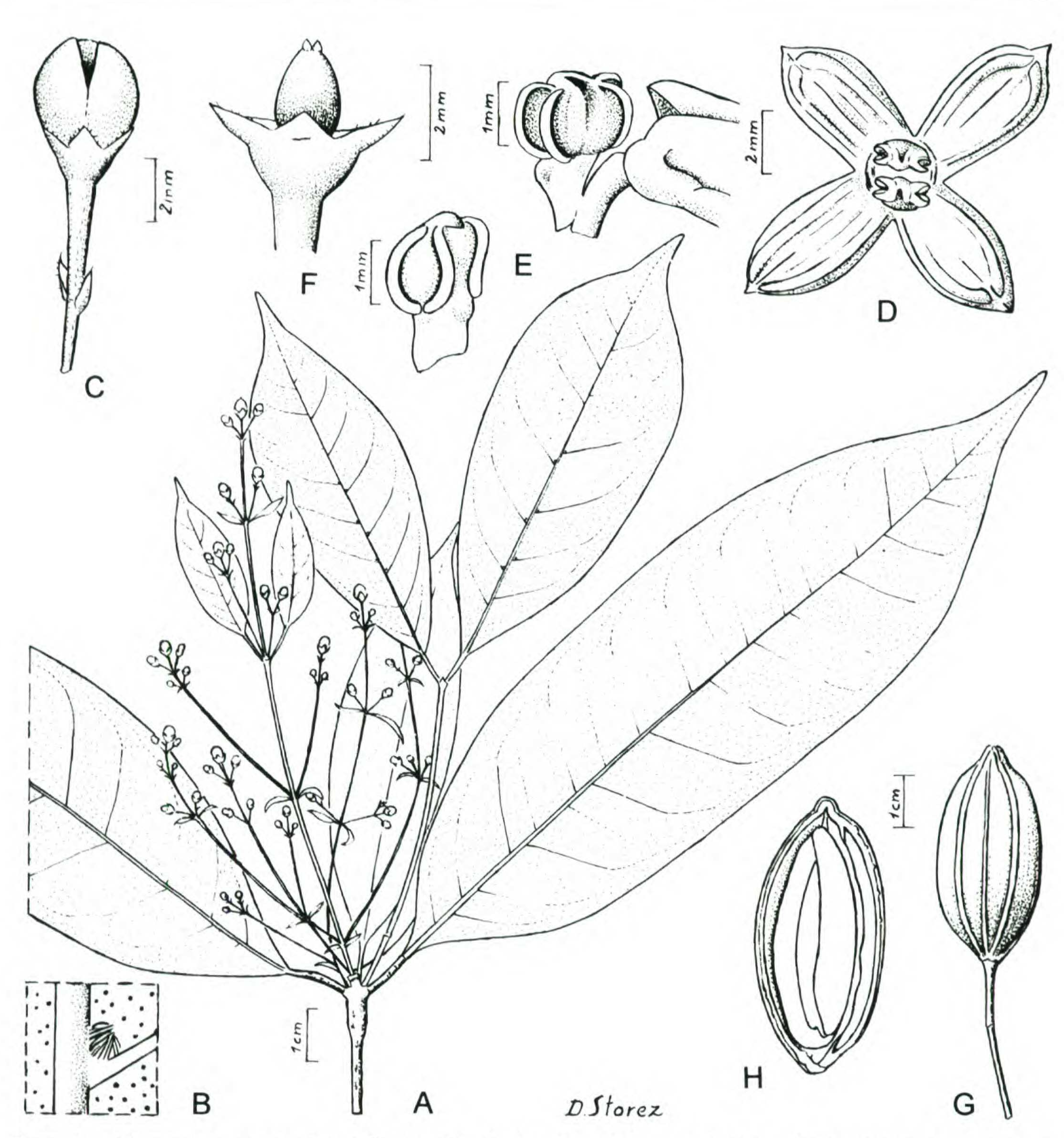


Figure 3. *Chionanthus insularis* Labat, M. Pignal & O. Pascal. —A. Aspect général. —B. Détail de la face inférieure de la feuille avec domatie. —C. Bouton floral. —D. Corolle et étamines vue de dessus. —E. Etamine et base de la corolle. —F. Ovaire. —G, H. Fruit. (A–F dessiné d'après *Pascal 713* et G–H d'après *Pascal 617*.)

foliacées et de 8–40 mm, acuminées; 2 bractéoles opposées, triangulaires, longues de 1 mm, ciliées. Calice gamosépale, 4 lobes verts de 2.3 mm de largeur et 1.5 mm de hauteur, soudés à leurs bases, ciliés; corolle gamopétale, rotacée, à 4 lobes jaune vif très épais, elliptiques-ovés, soudés à la base, 4.5 mm de longueur et 3 mm de largeur, extrémité intérieure sillonnée, pas de coronule; androcée à 2 étamines soudées à la corolle, opposées aux sépales, filet aplati de 0.8 mm de large et 1.2 mm de hauteur, anthères basifixes, sub-orbiculaires, ca. 1.6 mm de diamètre, introrses, à fentes latérales, connectif élargi en une courte pointe terminale; gynécée supère, ovaire pyriforme, large de 1 mm à la base, biloculaire, style peu distinct de l'ovaire, de 0.3 mm de hauteur, 2 stigmates. Infrutescences rigides, grisâtres, ne portant habituellement qu'un seul fruit développé. Fruits en drupe ellipsoïdale, 4.5 × 2 cm, à fines crêtes saillantes et présentant un rostre court au sommet.

Chionanthus insularis diffère de *C. cordifolius* par ses feuilles plus grandes, oblongues-elliptiques, non cordées à la base, ses inflorescences plus grandes et ses étamines apiculées. Cette nouvelle espèce est également assez proche par la structure des inflo-

rescences et la morphologie florale de *C. mildbraedii,* mais elle en diffère en particulier par ses étamines apiculées, ainsi que par la forme et la taille de ses fruits. Il existe une espèce, *Linociera mayottensis* H. Perrier (Perrier de la Bâthie, 1949, 1952), décrite sur un spécimen récolté sur l'île de Mayotte: *Boivin 3196.* Stearn (1980) a volontairement exclu cette espèce de sa révision des *Chionanthus* d'Afrique, considérant que sa position taxonomique était incertaine. En effet, le spécimen type est très incomplet et en mauvais état. Cependant, l'étude des caractères observables permet de considérer qu'il s'agit d'une espèce différente: les débris de fleurs présents ont montré que chez *L. mayottensis* l'étamine est plus allongée et que l'apicule est plus long et fin, de plus les inflorescences n'ont pas de pédoncule grisâtre différencié, sont pubescentes, plus courtes et plus compactes que chez *C. insularis.* Le spécimen fructifère, *Loup 71,* de *C. insularis,* récolté sur la Grande Comore, porte des fruits très immatures lisses, mais il est probable que les crêtes apparaissent plus tardivement. Elles sont effectivement présentes sur les fruits, légèrement plus développés, mais encore immatures du spécimen *Humblot 1407.*

Distribution. Endémique des îles de Mayotte et de la Grande Comore.

Ecologie. Espèce rare à Mayotte, connue par un seul individu rencontré vers 500 m d'altitude lors des inventaires réalisés par le Service de l'Environnement et de la Forêt de Mayotte. Sa présence dans la forêt de Nioumbadjou, dans la région occidentale de la Grande Comore, sensiblement plus humide (3 à 4 m d'eau par an) et possédant le seul climat axérique de l'île (sans saison sèche), peut expliquer en partie sa rareté à Mayotte où les conditions climatiques ne seraient pas favorables à son développement. Cependant, l'absence de données concernant son abondance et sa répartition à la Grande Comore, ou dans les autres îles de l'Archipel, ne permet pas de conclure sur les préférences écologiques de cette espèce.

Phénologie. Sempervirent, floraison observée en août et octobre et fructification en août et octobre–novembre.

Nom vernaculaire. N'driali mendje; N'drihali (Grande Comore).

Paratypes. MAYOTTE. Forêt de Combani, 13 nov. 1884 (jfr), *Humblot 1407* (P); Bénara, 1 août 1996 (fr), *Pascal 617* (G, K, MAYOTTE, MO, P). GRANDE COMORE. Nioumbadjou, 4 août 1952 (fl), *Service des Eaux et Forêts de Madagascar 5432-SF* (P); village de Nioumbadjou, chemin du capitaine Dubois en direction de N'Kourani, 9 oct. 1984 (jfr), *Loup 71* (P).

Sur la Présence d'*Olea capensis* L. aux Comores

Perrier de la Bâthie (1952), dans son traitement pour la flore de Madagascar et des Comores, avait examiné des récoltes provenant de Mayotte (*Boivin 3197*) et d'Anjouan (*Boivin s.n.*). Ce matériel n'avait été intégré dans la flore que sous la forme d'une note: "Boivin a récolté sur l'île de Mayotte (Comores), des spécimens (*Boivin 3197*), trop incomplets pour être décrits, mais appartenant très probablement au genre *Olea.*" Perrier de la Bâthie ne rapproche pas non plus ces plantes des espèces africaines puisqu'il note sur le spécimen de Mayotte, qu'il s'agit d'une "espèce probablement nouvelle, mais trop pauvrement représentée (. . .)," et sur celui d'Anjouan, il mentionne qu'il s'agit sans doute de la même espèce. Les récoltes plus complètes que nous avons étudiées, en particulier celles de O. Pascal de Mayotte, ne nous permettent pas à notre tour de rattacher ces plantes aux espèces malgaches. La systématique des *Olea* de Madagascar doit être entièrement revue à la lumière de l'abondant matériel récolté, essentiellement par le Service Forestier de Madagascar, depuis le traitement de Perrier de la Bâthie. Cependant, l'espèce la plus affine est *O. madagascariensis* Boivin ex H. Perrier. Les spécimens des Comores s'en différencient principalement par leurs inflorescences plus grêles, leurs lobes du calice moins prononcés, leurs fruits plus larges et arrondis au sommet.

Par ailleurs, des caractères morphologiques, essentiellement la présence d'inflorescences terminales, les différencient très clairement d'*Olea europea* L. subsp. *africana* (Miller) P. S. Green et les rapprochent au contraire d'*Olea capensis* L. Coates Palgrave (1996) note chez *O. capensis* une écorce gris foncé, avec un rhytidome fissuré verticalement et la formation caractéristique d'un exsudat noir dans l'écorce entaillée. Ces caractères ont été observés pour les individus de Mayotte.

Olea capensis est une espèce africaine largement distribuée dans les forêts sempervirentes et semi-décidues d'Afrique tropicale, sa répartition s'étend jusqu'en Afrique du Sud. L'extrême variabilité de *O. capensis* a conduit Verdoorn (1956) à regrouper dans l'espèce deux autres taxons d'Afrique du Sud en définissant deux unités infra-spécifiques: *O. capensis* subsp. *enervis* (Harvey) I. Verdoorn et *O. capensis* subsp. *macrocarpa* (C. H. Wright) I. Verdoorn. En 1983, Kupicha souscrit à une définition encore plus large de l'espèce en mettant en synonymie de nombreuses espèces d'Afrique et en ne reconnaissant aucune sous-espèce. Par la suite, Friis et Green (1986), tout en admettant la complexité

de ce groupe, reviennent à la conception de Verdoorn pour l'Afrique du Sud et reconnaissent en plus deux sous-espèces pour l'Afrique tropicale (subsp. *hochstetteri* (Baker) Friis & P. S. Green et subsp. *welwitschii* (Knoblauch) Friis & P. S. Green).

Les caractères foliaires des spécimens des Comores sont intermédiaires entre ceux des deux sous-espèces d'Afrique tropicale, alors que le fruit, une drupe ovoïde de 1.5 × 1 cm, est proche de ceux observés chez la sous-espèce *macrocarpa* du Transvaal, Natal et Province du Cap. Les inflorescences sont plus lâches et grêles que dans les récoltes africaines en général. Il est donc difficile d'assimiler les plantes des Comores à l'une des sous-espèces existantes.

Les délimitations taxonomiques de ce groupe sont loin d'être claires. En reprenant à notre compte les propos de Friis et Green (1986): "There is no doubt that a full and careful analysis of *O. capensis sensu lat.* throughout its range is needed but unfortunately neither of us is in a position to undertake this at present. However, for practical purposes names are required, to enable reference to be made to the entities in north-east tropical Africa"; il nous semble inopportun de décrire un nouveau taxon infra-spécifique. De plus, *O. madagascariensis*, qui appartient également à ce complexe, devra être examinée au même titre que les populations continentales. En attendant une étude plus approfondie, nous considérons que les plantes examinées appartiennent à l'espèce *O. capensis sensu lato*, signalée ici pour la première fois dans l'archipel des Comores (Grande Comore, Mayotte, Anjouan, Mohéli).

Notes écologiques et physionomiques. A Mayotte, cette espèce est commune dans toutes les reliques de forêt naturelle humide de l'île, entre 150 m (limite inférieure des reliquats) et 600 m d'altitude. C'est un arbre massif, muni de contreforts puissants largement étalés, le tronc principal dépasse rarement 6–7 m de hauteur, 3 ou 4 branches maîtresses dressées prennent en général le relais et forment un houppier en entonnoir largement évasé au sommet. Cet allure peu forestière est habituellement plus caractéristique des milieux ouverts. Les grands sujets (jusqu'à 25 m de hauteur et 80 cm de diamètre) sont connus dans les massifs les plus humides (Bénara et M'Tsapéré) sur pente et haut de pente. Sur les crêtes de ces massifs, comme dans des zones moins arrosées (plateau de Sohoa et Ouchoungui sur la côte ouest, Mont Choungui au sud de l'Ile) leur port est plus rabougri et les individus rejettent abondamment à la base des souches. La période de floraison paraît relativement brève, au plus fort de la saison des pluies, de mi-janvier à fin février; la fructification s'étale de mars à septembre et jusqu'en novembre.

Noms vernaculaires. M'Rimeou, Mkarare (Grande Comore), Chivoumze, Sheivindze (Anjouan), Antsagniry (dialecte chibuchi), M'chélélé (dialecte chimahorais) (Mayotte).

Matériel étudié. GRANDE COMORE. Forêt de la Grille, 09 fév. 1957 (fl), *Service des Eaux et Forêts de Madagascar 16524 SF* (P); forêt du Karthala, Convalescence, route Capitaine Dubois, 19 fév. 1957 (fl), *Service des Eaux et Forêts de Madagascar 16598 SF* (P). MOHÉLI. Forêt Bambao, Fomboni, 16 mars 1957 (fr), *Service des Eaux et Forêts de Madagascar 16716 SF* (P). ANJOUAN. Sin. loc., mai 1850 (fr), *Boivin s.n.* (P(P80210)); Koni Djodjo, 1 nov. 1984 (fr), *Ducatillion 447* (P); Koni Djodjo, 1 nov. 1984 (fl), *Ducatillion 448* (P); face sud-est du mont Tingui, Dindi, Ouani, 12 mars 1957 (fl), *Service des Eaux et Forêts de Madagascar 16674 SF* (K, P). MAYOTTE. Au pied du Chongui, au dessus de Dapani, juil. 1848 (fr), *Boivin 3197* (P); Choungui, 6 sep. 1995 (fr), *Pascal 4* (MAYOTTE, P); Dapani, 17 jan. 1996 (fl), *Pascal 335* (B, BR, G, K, MA, MAYOTTE, MO, NY, P, PRE, WAG); Dapani, 23 jan. 1996, (fl), *Pascal 355* (K, MAYOTTE, P); Tchaourembo, 8 fév. 1996 (fr), *Pascal 384* (MAYOTTE, P); Sohoa, 14 mars 1996 (fr), *Pascal 419* (MAYOTTE, P); Dapani, 11 avr. 1996 (fr), *Pascal 459* (K, MAYOTTE, P); Sohoa, 25 sep. 1995 (fr), *Pascal et Ali andi 67* (MAYOTTE, P); forêt d'Ouchoungui, 25 mars 1957 (fl), *Service des Eaux et Forêts de Madagascar 16775 SF* (P); forêt d'Ouchoungui, 25 mars 1957 (fl, fr), *Service des Eaux et Forêts de Madagascar 16776 SF* (P).

Remerciements. Nous remercions J. Lemeux et D. Storez qui ont réalisé les illustrations et J.-J. Floret qui a traduit les diagnoses latines. Cette recherche a été financée par une convention entre le Muséum national d'Histoire naturelle et la collectivité territoriale de Mayotte (convention d'étude du 21 février 1996: études sur la diversité végétale naturelle de Mayotte).

Bibliographie

Coates Palgrave, K. 1996. Trees of Southern Africa. Struik Publishers, Cape Town.

Friis, I. & P. S. Green. 1986. *Olea capensis* (Oleaceae) in north-east and east tropical Africa. Kew Bull. 41: 36.

Kupicha, F. K. 1983. *Oleaceae*, 108. Pp. 300–327 *in* E. Launert (editor), Flora Zambesiaca, vol. 7. Flora Zambesiaca Managing Committee, London.

Labat, J.-N., M. Pignal & O. Pascal. 1997. Une nouvelle espèce de *Labramia* (Sapotaceae) de l'Ile de Mayotte dans l'Archipel des Comores. Adansonia, sér. 3, 19(2): 213–216.

Perrier de la Bâthie, H. 1949. Révision des Oléacées de Madagascar et des Comores. Mém. Inst. Sci. Madagasc., sér. B, 2: 275–310.

———. 1952. Oléacées. *In* H. Humbert (éditeur), Flore de Madagascar et des Comores, fam. 166.

Stearn, W. T. 1980. African species of *Chionanthus* L. (Oleaceae) hitherto included in *Linociera* Swartz. J. Bot. Linn. Soc. 80: 191–206.

Verdoorn, I. C. 1956. The Oleaceae of southern Africa. Bothalia 6: 549–601.